L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

Bureaux—No. 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLÉANS.

MARDI MATIN, 20 FÉVRIER.

FEUILLETON.

ROBERTE DE BRAMAFAM.

Par Albert Delpit.

I.

Le 2 septembre 1869, on célébrait un beau mariage à Sainte-Clotilde. Le marquis Lolo de Bramafam épousait une riche héritière, Mlle Roberte Marestreux.

Les Bramafam ne sont alliés à aucune des grandes familles; il est notoire en effet que leur noblesse ne remonte pas bien haut. Le premier des Bramafam s'appelait purement et simplement Antoine Jurançon, et remplissait en 1789 les fonctions d'intendant chez le vieux marquis de Sairmeuse. Lors de l'émigration de 92, le marquis refusa de se réfugier à Coblentz comme tant d'autres. Demeuré seul dans son château, au milieu des bruyères du Maine, M. de Sairmeuse, après avoir perdu successivement toute sa famille, vit passer les plus sanglantes journées de la Terreur sans que nul péril le menaçât. Très incrédule, railleur impitoyable, il lui restait de sa vie agitée un profond mépris des hommes. Il ne se cachait pas pour dire, entre haut et bas, que la révolution était un bonheur pour la noblesse française, et quand d'aventure quelqu'un s'étonnait de cette opinion un peu paradoxale, le marquis ajoutait avec un sourire:—Sans M. de Robespierre, nous aurions fini dans la boue, nous finissons dans le sang. Tout bénéfice!

Très attaché à son maître, imbu du respect des grands noms, Antoine Jurançon s'était présenté, un matin de 1793, chez le vieux marquis, pour lui demander son congé; il comptait rejoindre l'armée vendéenne commandée par M. de Lescure. Le marquis avait haussé les épaules, aspiré une prise de tabac et accordé le congé en disant:—Va, mon garçon; seulement retiens bien ceci: tu fais une sottise en partant; tu feras une double sottise en ne revenant pas.

Par bonheur, Antoine Jurançon devait reparaître, et reparaître couvert de gloire. Une nuit, cerné avec son bataillon dans un bourg naturellement fortifié, il avait su organiser une défense admirable. L'armée républicaine tenta vainement pendant trois semaines de déloger son invincible ennemi. Dans le bourg, les hommes tombaient, les maisons s'écroulaient, la famine faisait ses ravages: Antoine Jurançon refusait de se rendre. Le siége de cette poignée d'hommes durait depuis vingt-cinq jours, quand le chef de la demi-brigade républicaine proposa une capitulation honorable. Il assurait aux chouans la vie sauve. Antoine répondit par cette simple parole: "*Je brâmerais la faim* que je ne me rendrais pas!"

Bien lui en prit; le prince de Talmont, qui commandait en chef la cavalerie vendéenne, tomba une belle nuit sur la demi-brigade, la mit en déroute, et ramena en triomphe ce qui survivait des assiégés. Antoine y gagna, sans compter la gloire, l'amour d'une jeune fille de haute lignée qui ne craignit pas d'épouser ce paysan. Il est vrai qu'en faveur de ce mariage Louis XVIII, du fond de son exil, envoya au chouan des lettres de noblesse; seulement le futur roi de France avait de l'esprit et de l'imagination; il craignit pour son protégé Jurançon ce nom de vignoble, et l'autorisa à s'appeler M. de Bramafam, en souvenir de son héroïque réponse. *Bramer la faim, Bramafam*: il y a des étymologies moins belles que celles-là. M. de Sairmeuse mourut sans héritier en 1817, léguant à l'intendant devenu gentilhomme son titre de marquis et sa fortune considérable.

—Et surtout, dit-il à Antoine à son lit de mort, je te défends de joindre mon nom de Sairmeuse à ton nom de Bramafam. Je ne te laisse que le titre. Je suis le dernier de ma race: tu es le premier de la tienne. Tu n'y gagnerais pas!

Lolo de Bramafam était le petit-fils du Vendéen; son mariage avec une bourgeoise ne devait donc pas étonner beaucoup. La noblesse française a généralement des idées étroites: l'aristocratie anglaise est plus large, c'est le secret de sa force et de sa durée. Quand elle rencontre d'aventure un Henry Bulwer, elle s'empresse de l'adopter, change le roturier en gentilhomme, et en fait lord Lytton. En France, c'est le contraire. Bien peu avaient pardonné à Lolo la modestie de son origine: il n'était encore que la troisième génération, et on ne l'oubliait pas.

Si pourtant ce qu'on est tenu d'appeler le faubourg Saint-Germain s'était donné rendez-vous dans la nef de Sainte-Clotilde, le jour de ce mariage, c'est qu'un intérêt particulier s'attachait au jeune marquis. Agé de vingt-huit ans, riche d'un patrimoine que cette union allait doubler, joli garçon, intelligent, fin et généreux, Lolo faisait rêver plus d'une grande dame. La chronique prétendait même qu'il en avait éveillé plus d'une de ce rêve-là. Orphelin à vingt ans, il avait passé comme un tourbillon dans la vie parisienne; les premières représentations ne connaissaient pas de spectateur plus assidu, et souvent on l'y avait vu en mauvaise compagnie. Au physique, on eût pu tracer son portrait en une ligne: c'était un Henri III blond. On s'étonnait toujours de ne pas voir une fraise à son habit noir. Il avait eu deux ou trois duels dont il s'était tiré à son honneur, grâce à son tempérament propre à tous les exercices du corps.

Il est facile de concevoir qu'avec une vie de plaisirs si largement ouverte, Lolo n'avait pas de lui-même songé au mariage; mais un autre s'était chargé d'y penser pour lui. Cet autre était le seul parent qui lui restât, son oncle maternel, le général du Halloy.

—Veux-tu te marier? lui avait-il dit un beau matin. Ne te récrie pas. J'ai ce qu'il te faut. Rappelle-toi que ton pauvre père, en mourant, est comme désir suprême que tu prisses femme de bonne heure, pour que son nom fût continué dignement.

Lolo vénérait la mémoire de son père; le général usait donc du meilleur des arguments. D'ailleurs ce n'était pas l'habileté qui manquait à ce vieillard aimable, qui était en 1869 un des types les plus curieux du monde parisien. A vrai dire, il ressemblait plus à un don Juan vieilli qu'à un soldat. Petit, coquet, se haussant toujours sur la pointe des pieds pour paraître plus haut, à l'affût du plus mince scandale pour en rire à son aise, le général avait beaucoup d'esprit et d'entrain. Il aimait les jeunes gens "parce que, disait-il, il faut toujours fréquenter ceux de son âge." Il n'avait eu qu'un chagrin dans sa vie: sa femme, longue et maigre créature qui se croyait poétique, et murmurait à chaque instant une phrase d'un de ses auteurs favoris. L'existence était pour elle un prétexte éternel à citations. Ce ménage original aurait excité la médisance, si le général n'eût fait un exemple sévère. Un soir, au cercle, entendant un de ses voisins railler ses soixante-cinq ans prétentieux et les airs langoureux de Mme du Halloy, il s'était avancé vers le moqueur et lui avait dit, sans se fâcher et d'un ton leste, non exempt de dignité:

—Monsieur, je reconnais que, ma femme et moi, nous sommes ridicules; mais je n'aime pas qu'on en parle.—Le lendemain, il donnait au mauvais plaisant du coup d'épée qui le tuait net.

Lolo aimait beaucoup son oncle. Aussi répondit-il au général:

—Vous voulez me marier? Soit. Après tout, ces plaisirs, toujours les mêmes, me lassent; si j'attends trop, je tomberai mal.

—Comme moi; mais sois tranquille; il n'y avait que ta tante sur terre, et je l'ai épousée! Je t'ai assuré que j'avais ton affaire, et ne m'en dédis pas. Il existe de par le monde une jeune fille modèle; elle est orpheline et riche, elle a été élevée comme il convient par sa tante, que je connais un peu. Cela te va-t-il?

La présentation se fit dans les premiers jours d'août.—Lolo trouva la nièce Roberte charmante, et la tante, Mme Henriette Prémontré, très distinguée. Riche, veuve de bonne heure, Mme Prémontré était encore belle à quarante-cinq ans; mais on devinait au premier coup d'œil qu'elle avait dû être éprouvée par une dure souffrance. Un peu grande, elle plaisait par l'expression de ses yeux clairs et tristes qui regardaient bien en face. Le visage était à la fois pâle et aimé; les cheveux, encore noirs, et à peine mêlés de quelques fils d'argent, couvraient un front large, marqué de deux ou trois rides profondes. D'un caractère égal, bonne, intelligente, Henriette recevait peu de monde. Très instruite, musicienne excellente, elle s'était chargée de l'éducation de sa nièce. En même temps elle lui donna une partie de ses goûts. Roberte ignorait ce que c'était qu'un bal, et préférait la compagnie de Mme Prémontré à celle des jeunes filles de son âge. Ainsi une tendresse sincère unissait ces deux femmes, et la nièce considérait sa tante à la fois comme une mère et comme une sœur aînée.

Les personnes admises dans l'intimité d'Henriette ne tarissaient pas en éloges sur son compte. Elle se livrait peu, restait silencieuse souvent, et il fallait qu'elle fût liée depuis longtemps avec quelqu'un pour causer à cœur ouvert. On était surpris alors de voir cette femme, d'aspect froid, s'animer soudainement, et en arriver à une sorte d'exaltation contenue.

Quand M. du Halloy lui eut présenté Lolo, elle dit à sa nièce:—Tu connais mes idées sur le mariage. M. de Bramafam te convient-il? Oui.... cela suffit.

Aussi jamais union ne fut-elle décidée plus rapidement; un mois après la présentation, Paris apprit que le 2 septembre, le marquis de Bramafam épouserait Mlle Roberte Marestreux dans l'église Sainte-Clotilde.

Nous savons qu'on ne se fit guère prier pour y venir en foule; il y avait là quelques amis et beaucoup de curieux, c'est-à-dire beaucoup d'indifférens. Cette curiosité se comprenait: les femmes voulaient étudier celle qui les faisait abandonner, sinon oublier; les hommes, pour lesquels Lolo était un type d'élégance, désiraient savoir si leur modèle avait bien choisi. Ce fut un grand désappointement; Roberte Marestreux n'était ni laide ni jolie. De taille moyenne, un peu pâle de visage, elle n'avait de réellement remarquable que des yeux très grands, légèrement à fleur de tête et d'une nuance sombre. La bouche, un peu forte, laissait voir des dents très blanches; les cheveux blond cendré étaient magnifiques; mais en somme on ne trouvait rien en elle de ce qui fait les reines de la mode. Plus d'un avait dû passer à côté de cette jeune fille sans détourner la tête. Qu'il faut de temps souvent pour comprendre l'élégance d'un regard ou le charme d'un sourire! Qui sait si les plus jolies femmes ne sont pas les presque laides, celles à qui il faut un effort pour devenir charmantes.

A côté de Roberte, la tante, Mme Prémontré, à peine entrée, détournait-elle les yeux une ou deux fois de son livre de messe pour jeter sur sa nièce un regard inquiet; mais personne ne vit ce regard, et tout le monde remarquait l'absence ... d'Henriette, ce qui fit dire à Mme Norine Chandor, une parisienne née en Hongrie:

—Cette jeune fille a quatre millions de dot et une tante au peu ... ; on peut bâtir un mariage dans un moment. Le marquis et la marquise de Bramafam auront une existence très calme et dépourvue d'enfants!

On prétendait tout bas, il est vrai, que l'opinion de Mme Chandor était sujette à caution. Sa maison était une de celles où le jeune marquis allait le plus fréquemment, et l'on assurait que souvent aussi Norine avait témoigné le plaisir tout particulier qu'elle éprouvait à le recevoir.

La cérémonie s'est terminée, des dîners plantureux et des bals, interminables qui accompagnaient naguère les épousailles. Le soir même du mariage à l'église, Lolo et Roberte partaient pour le château de Lamargelle, dans la Côte-d'Or. C'était là que M. de Bramafam avait été élevé; il aimait fort cette propriété, et voulait y cacher les premiers temps de son bonheur. Ce bonheur ne devait pas être bien long, car, un mois après, Lolo écrivait à son ami Vivian Duvernay la lettre suivante:

"Château de Lamargelle, octobre 1869.

"Tu me demandes, mon cher Vivian, si je compte passer l'automne, et même l'hiver, perdu dans les délices de ma lune de miel. Rassure-toi, j'envoie par le même courrier quelques lettres d'invitation, et je compte que tu voudras bien prendre part aux chasses que j'organise. Mme de Bramafam et moi, nous espérons que tu te réuniras à ceux de mes amis que je prie de venir nous rejoindre.

"Comprends-tu? Je le désire. Dans le doute, je m'explique. Ma femme est une très bonne créature, assez intelligente, une vraie compagne en un mot. Pendant vingt-quatre heures, j'avais rêvé ce que je m'imaginais être délicieux: un roman *légal*. La légalité est restée, mais le roman n'est pas venu. Dès le commencement de notre arrivée à Lamargelle, j'étais fixé. Il y a quinze ans que nous nous connaissons, mon cher Vivian. Une intimité de si longue date m'autorise à ne te rien cacher. Je m'ennuie, Mme de Bramafam s'ennuie, autour de nous tout le monde s'ennuie: je compte sur l'invasion de six Parisiens et de six Parisiennes pour jeter un peu d'entrain dans tout cet ennui-là. Tu sais l'homme que je suis: je crois qu'il serait difficile de rencontrer en ce monde deux natures plus dissemblables que la marquise de Bramafam et moi.

(*A continuer.*)

REGLEMENTS DE LA POSTE.

Département des Postes,
Washington, 13 juillet 1876.

Dans une loi votée par le Congrès et approuvée par le Président se trouvent les sections suivantes:

Section 15.—Les journaux et les brochures d'occasion, les publications régulières destinées principalement à servir de véhicule aux annonces, ou à être distribuées gratis, ainsi que tout imprimé de la 3e classe, excepté les circulaires non cachetées, seront transmis par la malle au taux de 1 cent par deux onces ou moins, et de 1 cent par deux onces additionnelles ou moins. L'expéditeur d'un imprimé de 3e classe pourra écrire au dos son nom ainsi que le nom des articles renfermés. Les éditeurs de journaux et publications périodiques envoyés à des abonnés réguliers peuvent indiquer par écrit sur l'enveloppe l'époque de l'expiration de l'abonnement. Les adresses sur cartes postales ou circulaires non cachetées peuvent être ou écrites, ou imprimées, ou fixées au dos.

Section 16.—Sur les circulaires non cachetées et sur tout imprimé de 3e classe, autre que ce qui est désigné dans la section précédente, le port sera payé comme auparavant,—1 cent par once ou fraction d'once.

Signal d'incendies, par Télégraphe.

Les cloches d'alarme, annonçant un incendie désigneront le quartier ainsi qu'il suit:

Par exemple, lorsque l'alarme est donnée par la boîte No. 123, les cloches frapperont 1 coup, puis, 5 secondes après elles frapperont 2 coups, et 5 secondes après, 3 coups indiquant ainsi 123. L'alarme ne sera répété que de 10 en 10 secondes. Autre exemple, pour désigner la boîte No. 48, les cloches frapperont 4 coups, puis un moment après 8 coups—ce qui indiquera que le feu a éclaté dans le voisinage de la boîte 48.

Si l'incendie s'étend, les cloches frapperont 15 coups; s'il devient général, 20 coups. Alors, toutes les pompes de la ville devront se porter au quartier où se trouve la boîte qui a signalé l'incendie.

Les boîtes désignées par une étoile sont automatiques.

5 Coin Harmonie et Levée.
6 Coin Washington et Chippewa.
7 Marché Neuvième.
8 Coin Carondelet et Huitième.
9 Coin Prytania et Neuvième.
12 Coin Magnolia et Washington.
13 Coin Sixième et St-Denis.
*14 Case à pompe No. 22.
15 Case à pompe No. 22.
16 Compagnie Lafayette No. .
17 Coin Live Oak et Première.
18 Coin Magasin et St-André.
19 Coin Rousseau et Ste-Marie.
21 Coin St-Charles et Première.
23 Coin Dryades et St-André.
*24 Marché Keller.
25 Coin Jackson et Coliseum.
26 Coin Jackson et Liberté.
27 Coin Seconde et Dryades.
29 Coin Market et Levée.
31 Coin Henderson et Levée.
32 Case à pompe No. 12.
34 Case à pompe No 1.
35 Coin Market et Chippewa.
36 Station de Police du 2nd. Pré
37 Coin Race et Magasine.
38 Coin Melpomène et Camp.
41 Station de Chevaux, rue St-Ch
42 Case à pompe No. 20, rue Thalia.
43 Coin Franklin et Terpsichore.
47 Coin Galennié et Nouvelle Levée.
48 Case à pompe No. 6, rue St-Joseph.
51 Coin Constance et Erato.
53 Coin Camp et St-Joseph.
52 Case à pompe No 13, rue Calliope.
54 Coin Nouveau Bassin et Triton Walk.
56 Coin Howard et Clio.
57 Coin Magnolia et Erato.
61 Coin Erato et Franklin.
65 Coin Julie et Levée.
71 Pied de la rue Julie.
72 Coin Canal et Levée.
73 Coin Magasine et Girod.
*74 Coin Natchez et Tchoupitoulas
*81 Coin Canal et Camp.
83 Case pompe No 5 et City Hall.
83 Case à pompe No 12.
84 Coin Carondelet et Commune.
121 Coin Remparts et Canal.
123 Coin Remparts et Poydras.
124 Case à pompe No 14, rue Commune.
125 Workhouse, rue Girod.
126 Coin Commune et Rocheblave.
127 Coin Claiborne et Poydras.
141 Coin Bienville et Vieille Levée.
142 Coin St-Louis et Royale.
143 Case à pompe No 7, rue Dauphine.
145 Coin Bourgogne et Toulouse.
146 Pélican H. & L. No 4, rue du Bassin
151 Canal et Robertson, Wood's Press.
152 Coin Bienville et Johnson.
153 Coin Derbigny et Conti.
214 Coin Vieille Levée et St-Philippe.
215 Station de police, Place Jackson.
216 Coin Hopital et Dauphine.
217 Case à pompe No 19, rue Dumaine.
231 Coin Tremé et Esplanade.
232 Coin Remparts et Barracks.
234 Marché Tremé et Prison de paroisse.
235 Case à pompe No 21, rue Claiborne.
236 Coin Chemin du Bayou et Claiborne.
241 Case à pompe No 2, Chemin du Bayou.
243 Coin Ste-Anne et Mire.
245 Stern's Factory, Français et Broad
251 Case Hook & Ladder No 2.
252 Case à pompe, No 9, rue Esplanade.
254 Case à pompe No 3, rue Victoire.
312 Station de police, rue Champs-Elysées.
313 Coin Bagatelle et Esplanade.
314 Coin Bons Enfants et St-Antoine.
315 Coin Bons Enfants et Champs-Elysées.
316 Coin Claiborne et St-Bernard.
412 Coin Laharpe et White, R. R. Depot.
413 Coin Amour et Bourgogne.
*414 Coin Poète et Urquhart.
*415 Coin Mandeville et Claiborne.
*513 Cotton Press et Levée.
514 Marché Washington.
*515 Coin Clouet et Remparts.
*612 Case à pompe No 24, Grands Hommes
*613 Coin Dauphine et Indépendance.
*614 Rue Poland, Station des chars.
615 Casernes des Etats-Unis.
*616 Coin Havane et Tonnelliers

EDITION HEBDOMADAIRE DE *L'ABEILLE*

Nous publions régulièrement, le samedi matin, une édition hebdomadaire renfermant toutes les matières,—littéraires, politiques et autres,—qui ont paru, pendant la semaine, dans l'*Abeille* quotidienne. Cette édition, complète sous tous les rapports, est fort utile aux personnes qui ne peuvent acheter le journal tous les jours, ou qui désirent tenir leurs amis ou correspondants au courant des affaires de la Louisiane. Nous la vendons sous bande dans nos bureaux à raison de 10 cts, le numéro.

VAPEURS.

COMPAGNIE GENERALE TRANSATLANTIQUE.

SEULE LIGNE DIRECTE POUR LA FRANCE

PAQUEBOTS-POSTE FRANÇAIS.

LIGNE POSTALE DE NEW-YORK AU HAVRE.

CANADA, Frangeul, samedi, 24 février
ST-LAURENT, Lachesnez, mercredi, 7 mars
FRANCE, Trudelle, mercredi 21 mars

PRIX DU PASSAGE EN OR (y compris le vin):

Les paquebots marqués d'une * ne prennent pas de passagers d'entrepont.

LOUIS DE BÉBIAN, Agent, 55 Broadway, New-York
ou à L. GRANIÉ, Agent, ... Nouvelle-Orléans.

Pour New-York directement.

Ligne des steamers Cromwell entre New-York et la Nouvelle-Orléans.

CETTE LIGNE SE COMPOSE des steamers suivants:

KNICKERBOCKER,
NEW ORLEANS,
HUDSON,
CORTES.

Le steamer KNICKERBOCKER, Kemble, commandant,

Partira de son wharf, au pied de la rue Toulouse,

Jeudi 22 Fév. à 8 h. A. M.

L'assurance sur cargaison est prise par cette ligne à 3/4 pour cent.

Passage—Cabine .... $30.

Cette ligne prend du fret et donne des connaissements pour LIVERPOOL, BREME et le HAVRE.

Pour fret ou passage, s'adresser à
ALFRED MOULTON,
Rue Carondelet, No 41.

ARRANGEMENT D'HIVER

Steamers portant la malle des Etats-Unis—Mandeville et la Nouvelle-Orléans.

Pour Mandeville, Lewisburg, Madisonville et Covington.

Le beau steamer CAMELIA,

Wm. Ramover, capitaine,

partira pour les susdites villes le LUNDI et le JEUDI, à l'arrivée du train de 10 heures du matin; le MARDI à l'arrivée du train de quatre heures de l'après-midi; le SAMEDI à l'arrivée du convoi de quatre heures de l'après-midi. Le LUNDI et le JEUDI, il ira jusqu'à l'Old Landing, sur la rivière Tchefuncta, pour Covington. Il quittera l'Old Landing pour la Nouvelle-Orléans le MARDI et le VENDREDI, à six heures du matin.

Il y aura un restaurant à bord tout l'hiver.

C. M. SORIA.
Au No 90 de la rue de l'Union.

Paquebot de la malle, pour Vicksburg.

Départ les SAMEDIS, à 5 h. P. M.

Pour Vicksburg, Davis' Bend, Natchez et tous les débarcadères intermédiaires.

Le bateau à vapeur

W. S. BROCKETT, agent,
Au No 32 de la rue des Magasins.

Pour Grand Ecore.

Départ, tous les SAMEDIS, à 5 h. P. M.

Pour Grand Ecore, Montgomery, Alexandria, les débarcadères de Natchitoches, etc.

NEW SART ABLE,

Capitaine R. SINNOT,

Commis GEO. C. HAMILTON,

partira ainsi qu'il est dit ci-dessus. Il répondra à tous les appels. Pour fret ou passage, s'adresser à
ADAMS & WORK,
No. 24 du Commercial Place.

OPELOUSAS.

Paquebot hebdomadaire et indépendant des Opelousas.

Départ tous les JEUDIS, à 5 h. P. M.

Pour Washington, Port Barré, Big Bend Landing, Old River et tous les points intermédiaires.

capit. Tom. L. Taylor, commis J. R. Schmidt.

HITE & CARLIN, No. 3, de la rue Tchoupitoulas.

Paquebot régulier des Opelousas.

Départ, MERCREDI, 31 janvier, à 5 heures P. M.

Pour Washington, Opelousas, Port Barré, Simmsport, Cheneyville et tous les débarcadères de la Côte, de la rivière Atchafalaya et du bayou Courtableau.

Le bateau à vapeur BERTHA,

Capitaine H. Brezil, commis T. Joblin.

Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à BRITTON & KOPPLER, No 31 de la rue Gravier.

Paquebot de la Nlle-Orléans, de la côte et de Baton-Rouge.

Deux voyages par semaine.

Le bon bateau à vapeur ST. JOHN,

F. BERGERON, Capitaine,
J. C. BERGERON, Commis.

E. O. MELANÇON,
No de 32 rue Bienville.

Paquebot de la Côte et de Lafourche, jusqu'à Thibodauxville.

Trois fois la semaine. Pour la côte et Lafourche.

HENRY TETE.

Capitaine Joe Ancoin,
F. A. Chariot, commis.

M. H. LANDRY ou E. RIVET,
165 rue Decatur, près St Louis.

BAYOU LAFOURCHE.

Paquebot du Bayou Lafourche et de la Côte. Deux fois par semaine.

Le bateau à vapeur,

TRENTON,

(En remplacement du "Stella Block"),

Capitaine U. D. Terrebonne, Commis Gabe Block, et E. Le Blanc.

Part de la Nlle-Orléans tous les LUNDIS et JEUDIS à 5 heures P. M. Pour fret ou passage, s'adresser à HITE & CARLIN, No 4 rue Tchoupitoulas ou à TERREBONNE & SALOMON, Agents, 76 Decatur, entre Conti et Bienville.

Paquebot régulier, trois fois par semaine —voyageant le jour.

De la Nouvelle-Orléans à l'habitation Ben Turead, paroisse Ascension.—Le steamer EVAI, capitaine Louis Ranson, commis: Norbert Ranson et Rose, partira de la Nouvelle-Orléans, les LUNDIS, MERCREDIS et SAMEDIS à 10 heures du matin. A son retour, il partira les MARDIS, JEUDIS et DIMANCHES. Pour fret ou passage, s'adresser à bord.

Compagnie d'Assurance du PEUPLE —DE LA— Nouvelle-Orléans.

BUREAUX No. 5, RUE ST-PIERRE.

CINQUIÈME ÉTAT ANNUEL.

Conformément aux réquisitions de Charte, la Compagnie publie l'état suivant:

Primes reçues l'année expirée le 30 juin 1876.

Sur risques de feu	[illegible]
Sur risques de rivières	2,721 70
Sur risques de mer	5,110 91

Le tableau qui précède est une copie exacte faite sur les livres de la Compagnie.

R. M. DAVIS, Président.
JNO. WILSON, Vice-Président.
A. GRANGER, Secrétaire.

Notice to Tax Payers.

VAPEURS.

Lloyd de l'Allemagne du Nord.

STEAMERS ENTRE BREME ET LA NLLE-ORLÉANS, VIA LE HAVRE, SOUTHAMPTON ET LA HAVANE.

PRIX DU PASSAGE:

Pour plus de détails, s'adresser à
Ed. F. STOCKMEYER & Co.,
Agents,
No 66 de la rue de l'Union.

Passage pour l'Europe.

(AGENCE.)

Via la Nlle-Orléans, New-York, Philadelphie et Baltimore.

STATE LINE.

WHITE STAR LINE.

ALLAN LINE.

A. E. MILLER & Co.,
No 66 de la rue Carondelet, Nlle-Orléans.

CHEMINS DE FER.

Chemin de fer de la Nouvelle-Orléans et du Texas.

A dater du et après le 20 octobre 1876, le bateau à vapeur ST. FRANCIS BELLE, partira ...

C. E. PAYNE, Surintendant.

[redacted]

Grand chemin de fer de la Nlle-Orléans, St-Louis et Chicago.

Les trains partent et arrivent comme suit:

(Du dépôt, au pied de la rue des Calliope.)

A partir de lundi, 27 novembre les trains partiront et arriveront comme ci-après:

CHARS DORTOIRS PULLMAN JUSQU'A ST. LOUIS, CHICAGO, LOUISVILLE ET CINCINNATI.

A. D. SHELDON, Agent.
E. D. FROST, Directeur général.

[redacted]

New Orleans, St-Louis & Chicago R. R. Co. (Great Jackson Route.)

(From Calliope street Depot.)

On and after Monday, Nov. 27 1876, trains depart and arrive as follows:

PULLMAN PALACE SLEEPING CARS THROUGH TO ST. LOUIS, CHICAGO, LOUISVILLE AND CINCINNATI.

Only one change of sleeping cars to Eastern cities. Accommodation train as far as McComb City.

E. D. FROST, General Manager.

Chemin de fer de la Nlle-Orléans et Mobile.

LIGNE DE MOBILE.

LA GRANDE ROUTE POUR L'EST, L NORD ET L'OUEST,

Via Louisville, via Atlanta et via St-Louis

ELLE TRANSPORTE LA MALLE DES E. U.

J. W. COLEMAN, Agent des billets.
D. R. ROBINSON, Surintendant.

New Orleans & Mobile Rail-Road.

MOBILE LINE.

[redacted]

THE GREAT THROUGH ROUTE TO THE EAST, NORTH AND WEST,

Via LOUISVILLE, via ATLANTA, and Via St. LOUIS

CARRYING THE U. S. MAIL.

J. W. COLEMAN, Ticket Agent.
D. R. ROBINSON, Supt.

[redacted]

GRAND CHEMIN DE FER DE LA Louisiane et du Texas, de Morgan.

Banque Nationale de l'Union,

A LA NOUVELLE-ORLÉANS DANS L'ETAT DE LA LOUISIANE

A la clôture des affaires le JEUDI 11 JANVIER 1877.

RESSOURCES.

ASSURANCES.

Compagnie d'Assurance Mutuelle des Marchands de la Nouvelle-Orléans.

No. ... RUE DU CANAL ...

VINGT-... ÉTAT DE SITUATION ANNUEL.

Le tableau qui précède est une copie exacte faite sur les livres de la Compagnie.

PAUL FOURCHY.

G. W. Nott, Secrétaire.

JAMES FAHEY, notaire public.

(DIRECTEURS.)

P. MASPERO,	ED. TOBY,
D. FATIO	P. FOURCHY,
S. H. BELF	M. W. SMITH,
CHAS. LAFITT	J. J. FERNANDEZ,
D. A. CHAFFRA	J. M. ALLEN.

Crescent Mutual Insurance Company.

Les Directeurs, conformément à la Charte de la Compagnie, publient l'état des affaires de la Compagnie, le 30 avril 1876:

Thos. A. ADAMS, Président.

Henry V. Ogden, Secrétaire.

WM. H. HOLMES, Deuxième Juge de paix de la paroisse d'Orléans.

(DIRECTEURS.)

Thos. A. Adams,	Edw'd Pilsbury,
Sam'l B. Newman,	Jno. H. King,
Sam'l H. Kennedy,	Fred'k Camerden,
John Phelps,	J. L. Harris,
Adam Thomson,	Andrew Stewart,
Henry Abraham,	Joseph Bowling,
P. N. Strong,	George Martin,
Victor Meyer,	Alfred Moulton,
Joseph Bowling,	L. C. Jurey,
Edw'd J. Gay,	Edward Nalle,
Jno. M. Sandidge,	Geo. W. Sentell,
Simon Hernsheim,	A. Levi,
Simon Forchheimer,	John Brunner,
Jas. B. Wolfe,	Wm. H. Matthews,
R. B. Post,	John V. Moore,

Paul F. Montjoux.

Compagnie d'Assurance de l'Union de la Nlle-Orléans.

DIX-NEUVIÈME ÉTAT

J. M. CRAWFORD, Secrétaire.

JAS. FAHEY, Notaire Public.

V. MAISNAN,	H. GALLE,
A. BONNECAZE,	J. BAYER,
B. SALOY,	A. B. ...
H. LABASSE,	...

CHAMBRE DE COMMERCE INTERNATIONALE ET SOCIETE DE LA VALLEE DU MISSISSIPPI — DEPARTEMENT AMERICAIN.

Hon. JEFFERSON DAVIS, Président.

W. G. BLACK, ...

WALTER V. CROUCH, Secrétaire.

Mechanics and Traders' Insurance Company,

Au No. 14 de la rue Carondelet.

LLOYD R. COLEMAN, Président.

JAMES A. WHITE, Secrétaire.

EDGAR GRIMA, Notaire public.

(DIRECTEURS.)

Commercial Insurance Company of New-Orleans.

Au No 120 de la rue de la Commune.

DIXIEME ETAT ANNUEL.

WALTER ... .

EDWARD IVY, ...

Société du Crédit Foncier de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX: No 65 de la rue Bourbon.

CINQUIÈME ETAT ANNUEL.

J. A. FERNANDEZ, Président.

Hibernia Insurance Company,

JOHN HENDERSON, président.

P. IRWIN, vice-président.

ASSURANCES.

RAPPORT ANNUEL —DU— Bank and Insurance Clerks' Mutual Aid and Protective Association.

—OFFICIERS—

AUG. SALAUN, président,
BENJ. FLORANCE, vice-président,
A. DELPEUCH, secrétaire et trésorier,
EUGENE F. GARCIA,
F. G. HORNBECK,
L. AÏRAS,
PAUL BLANC,
J. B. GASSARD,
J. T. WINNEMORE,
GEO. H. FORSTALL,
J. COUGLE.

New Orleans Credit Foncier Association.

Bureaux No 66 de la rue Vieille-Levée.

—QUATRIÈME ÉTAT ANNUEL—

La Compagnie d'Assurance TEUTONIA

Au No. ... de la rue Carondelet.

A. KIMMEL BADER, Président.

CHAS. ENGELHARD, Vice-Président.

Société Française de Bienfaisance Mutuelle de Jefferson.

RAPPORT ANNUEL, 1876.

RAPPORT DU SECRETAIRE.

Hibernia National Bank.

THE NEW ORLEANS BEE

GOUGUET & LEGIER, Proprietors.

For New York Direct.

Cromwell Line.

HUDSON,
NEW ORLEANS,
CORTES,
KNICKERBOCKER,

Thursday, Feb. 22 at 8 A. M.

Freight to LIVERPOOL, BREMEN and HAVRE taken by this line, and through Bills of lading given for the same.

ALFRED MOULTON,
41 Carondelet Street.

Annual Statement of the New-Orleans Insurance Company,

Up to December 31, 1876.

ESTABLISHED IN 1805.

We, the undersigned, special committee appointed by the Board of Directors of the New Orleans Insurance Company, to value the assets of said company at their present probable Market value, hereby certify that after a careful examination in the valuation of said assets, as above specified, it true and correct, to the best of our knowledge and belief.

New Orleans, 18th January, 1877.

W. A. BELL,
H. GALLY,
E. MERILH,
A. SCHREIBER.

The above statement is a true and correct transcript from the books of the company.

J. TUYES, President.

J. W. HINCKS, Secretary.

Sworn to and subscribed before me, this ... day of January, A. D. 1877.

JOHN L. LARRECHE, Third Justice of the Peace.

J. W. HINCKS, Secretary.

DIRECTORS.

Ernest Merilh,	H. Gally,
Charles Lafitte,	Wm. Van Benthuysen,
Charles E. Schmidt,	Jules Aldige,
Charles J. Leeds,	W. A. Bell,
E. Roja,	Pierre Poutz,
A. Schreiber,	J. Tuyes.

ETAT DE SITUATION —DE LA— STATE NATIONAL BANK

A la clôture des affaires, vendredi, 2 mars 1876.

ACTIF.

ETAT DE LA LOUISIANE.

CHAS. L. C. DUPUY, caissier.

W. F. BLAKEMORE,
T. L. BOYD,
MARCUS VAIRIN.

Louisiana Savings Bank & Safe Deposit Company of New Orleans, La.,

A la clôture des affaires le 31 ...

RESSOURCES.

Mutual National Bank.

JOHN J. MARKER, Président.

A. W. BOSWORTH, Vice-président.

DIRECTEURS.

P. MASPERO,	CHARLES L. ...
P. FOURCHY,	A. W. BOSWORTH,
R. S. KENT,	ADOLPH ...
... J. MARKER,	J. G. VAN WINKLE,

LLOYD R. COLEMAN.

ASSURANCES.

Merchants' Mutual Insurance Company

OF NEW-ORLEANS.

No. ... CANAL STREET ...

In conformity with the requirements of their charter, the Company publish the following statement:

The above statement is a just, true and correct transcript from the books of the Company.

PAUL FOURCHY, President.

G. W. NOTT, Secretary.

STATE OF LOUISIANA, Parish of Orleans, City of New-Orleans.

JAMES FAHEY, Notary Public.

At a meeting of the Board of Directors held the 2 day of June, 1876, it was resolved to pay the stockholders, on demand, FIVE per cent on their stock.

DIRECTORS.

P. MASPERO,	ED. TOBY,
D. FATIO,	P. FOURCHY,
S. H. BELF,	M. W. SMITH,
CHAS LAFITTE,	J. J. FERNANDEZ,
D. A. CHAFFRAIX,	J. M. ALLEN.

TWENTY-SEVENTH ANNUAL STATEMENT OF THE CRESCENT MUTUAL INSURANCE COMPANY.

New Orleans, May 22, 1876.

The Board of Trustees Resolved, That ... TWENTY PER CENT. ...

THOS. A. ADAMS, President.

HENRY V. OGDEN, Secretary.

WM. H. HOLMES, Second Justice of the Peace, Parish of Orleans.

TRUSTEES.

Factors' and Traders' Insurance Company.

ED. A. PALFREY, président.

ETAT DE LA LOUISIANE.